

Journal international de médecine, 21 janvier 2015

Appel à la suppression des tests osseux pour déterminer l'âge des jeunes migrants



Paris, le mercredi 20 janvier 2015 – Totalement effacée par l'attaque contre Charlie Hebdo, une information publiée le 7 janvier par l'Est Républicain aurait pu à l'époque faire couler beaucoup d'encre et tend aujourd'hui à ressusciter un vieux débat. Les tests osseux subis par Boua Traoré, orphelin arrivé en France l'été dernier suggèrent qu'il pourrait être âgé de plus de 18 ans, alors que ses papiers officiels affichent 1999 comme année de naissance. Les résultats de l'examen médical ont immédiatement entraîné la suspension de l'aide sociale à l'enfance (ASE) dont il bénéficiait ainsi que sa scolarisation.

Une méthode vieille de plus de cinquante ans

Cette situation a suscité une levée de bouclier au sein des associations de défense des immigrés mineurs sans papier qui ont notamment rappelé une nouvelle fois le caractère plus que controversé de ces tests. Ces derniers consistent en une radiographie de la main et du poignet gauche, associée à un examen clinique des signes de puberté et à une radiographie panoramique dentaire. Les clichés et résultats obtenus sont comparés à des bases de données. Ces dernières ont notamment été constituées par Greulich et Pyle entre 1931 et 1942 et utilisent les caractéristiques d'un groupe d'enfants et d'adolescents nord-américains issus de classes sociales aisées.